



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

Direction de la citoyenneté  
et des collectivités locales

Bureau de la réglementation,  
des associations et des élections

Affaire suivie par  
Yann WISSOCQ  
Tél : 02 31 30 63 14  
Mel : yann.wissocq@calvados.gouv.fr

CAEN, le **28 AOUT 2019**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ELECTIONS AUX TRIBUNAUX DE COMMERCE

Les élections des membres des tribunaux de commerce de CAEN et LISIEUX auront lieu le **mercredi 2 octobre 2019** pour le premier tour et le **mardi 15 octobre 2019** dans le cas d'un second tour.

Les électeurs sont appelés à voter par correspondance.

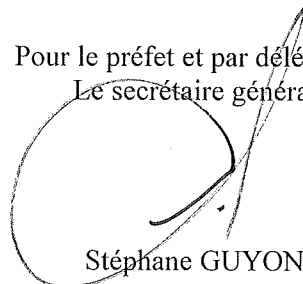
La date limite de réception des votes est fixée au **mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 18 heures** pour le premier tour et, dans le cas d'un second tour au **lundi 14 octobre 2019 à 18 heures**.

Le nombre de juges dont le renouvellement sera soumis à l'élection s'établit comme suit : 6 à Caen et 6 à Lisieux.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les candidatures seront reçues à la préfecture du Calvados, bureau de la réglementation, des associations et des élections, **jusqu'au jeudi 12 septembre 2019 à 18 heures**.

Pour tous renseignements concernant cette élection, s'adresser à la préfecture du Calvados, bureau de la réglementation, des associations et des élections (☎ 02 31 30 63 14).

Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général



Stéphane GUYON